

Des aides financières de l'agence en ligne avec les objectifs des Assises de l'eau : 135 M€ consacrés à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

La commission des aides a examiné **1014 projets** portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Seine-Normandie. Elle a délibéré dans le cadre de son nouveau programme d'interventions « Eau & climat » [2019-2024] et accordé **près de 135 M€** d'aides financières.

Le financement et la réalisation de ces projets sont en ligne avec les objectifs des **Assises de l'eau**, dont les conclusions de la seconde phase ont été présentées ce lundi 1^{er} juillet par les ministres François de Rugy et Emmanuelle Wargon. Ainsi, pour cette commission :

- 5 M€ sont affectés à 77 actions pour **protéger des captages d'eau potable** ;
- 3,5 M€ sont utilisés à 25 nouvelles actions en faveur de la gestion des eaux pluviales et notamment la **désimperméabilisation des sols** ;
- 17 M€ financent 245 projets de **préservation de nos rivières et milieux humides**.

La commission a émis également un avis favorable pour 4 nouveaux contrats territoriaux « Eau & climat » afin de fédérer les acteurs sur les territoires à enjeux et d'accompagner les investissements importants. Il s'agit des contrats « SIAAP » en région parisienne, « rivière Ecole et ru-aux-Evées » dans l'Essonne, « Sud Aisne et Ouest Marne », « SAGE Cailly et Métropole Rouen Normandie » en Seine-Maritime.

Commission des aides : répartition par grand domaine, et en M €.

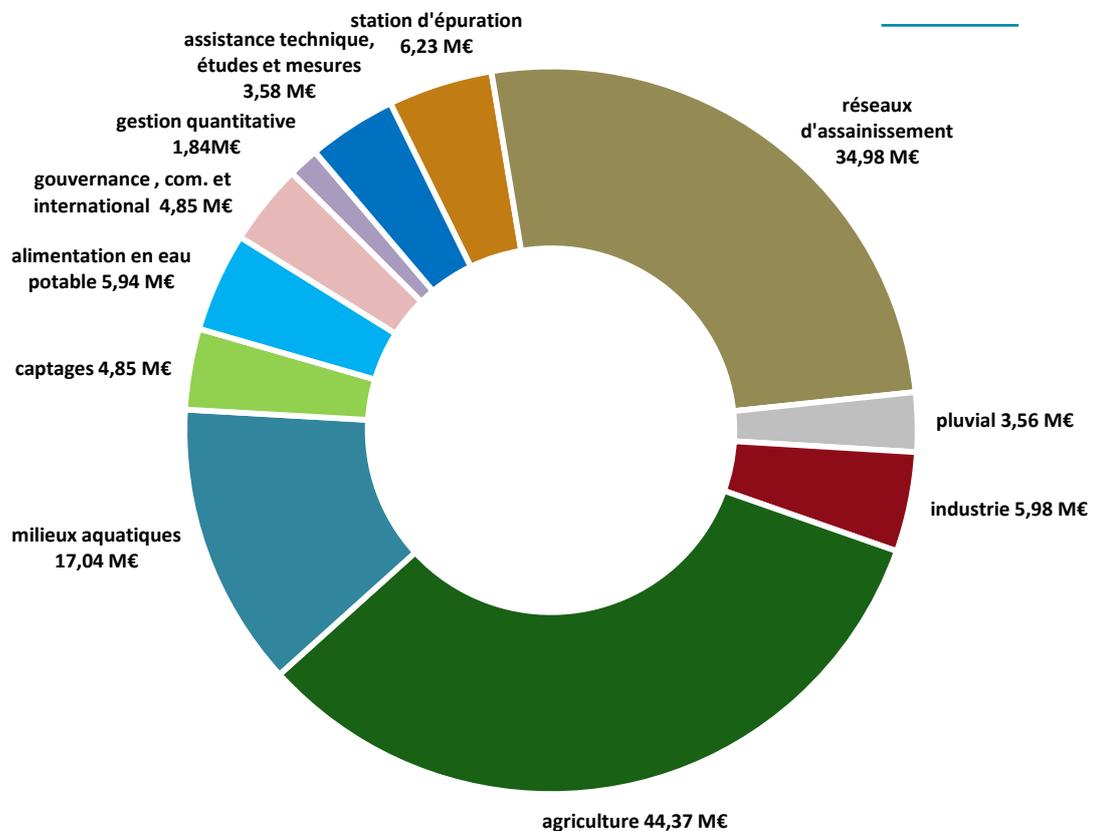
Les résultats attendus grâce à cette commission :

– 149 km DE RIVIÈRES restaurées & RENATURÉES

– 14 ouvrages effacés ou équipés pour rétablir la CONTINUITÉ ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU

– 560 ha DE ZONES HUMIDES restaurées

– 74 km de réseaux d'assainissement créés ou modernisés



ZOOM SUR DEUX PROJETS VALIDES PAR LA COMMISSION



EN SAVOIR 

#Ilsontfaitpourquoipasvous

Tereos fait partie des entreprises engagées dans la lutte contre le changement climatique

Gestion à la source des eaux pluviales, zéro rejet de pollutions industrielles, gestion intégrée de l'eau, gestion des effluents toxiques concentrés, réduction de l'utilisation de produits polluants, économie d'eau...
Retrouvez le [témoignage en film](#)

ECONOMIES D'EAU

L'entreprise TEREOS (60) – Une aide de 123 250 € pour économiser 17% des prélèvements actuels de la ressource en eau souterraine.

Transformant des matières premières agricoles en sucre, alcool ou amidon, l'entreprise TEREOS a décidé d'agir de manière volontariste pour diminuer sa consommation d'eau. L'agence de l'eau a apporté son soutien financier à hauteur de 40% pour la création d'un bassin de stockage des eaux condensées, eaux qui sont récupérées dans le process de fabrication du sucre. L'eau de forage économisée sera de l'ordre de 40 000 m³ par an et les travaux limiteront le stockage d'eau dans les lagunes.

GESTION A LA SOURCE DES EAUX PLUVIALES

LE KREMLIN BICETRE (94) – Une aide de 182 000 € pour infiltrer à la source les eaux pluviales courantes. La désimperméabilisation des sols est en marche.

Dans le cadre du projet de réaménagement d'espaces publics et ouverts dénommés « ruban vert », la commune engage la requalification de l'entrée de l'hôpital Bicêtre par l'aménagement pour la gestion à la source des eaux pluviales de près de 7600 m² de cheminements piétons.

Les travaux soutenus à hauteur de 80% par l'agence de l'eau, consistent à remodeler 5 000 m² de pleine terre, créer 360 m² de pavés enherbés, et 270 m² de noues végétalisées.

Une des nombreuses actions qui contribuent à l'atteinte du bon état de la Seine avec la baignade à la clé pour bientôt.

La commission des aides du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides conformément au programme « Eau & climat » 2019-2024, adopté par le comité de bassin en décembre 2018.

La commission des aides est composée de 17 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 7 représentants des usagers, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence. Elle est présidée par Alain Vicaud.

CONTACT PRESSE

Marie-Anne
PETIT-ANDRIANA
petit.marie-anne@aesn.fr
01 41 20 17 30
06 61 58 91 74



Suivez notre actualité sur TWITTER

https://twitter.com/Seine_normandie

